**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU  
du 28 JANVIER 2014**

Présents :

Président : Pierre PAGAN

Trésorier : Thierry ROUGET

Secrétaire : Alain LANNELONGUE

Membre : Viviane LANNELONGUE

Objet : Préparation après-midi country du 12 JANVIER.

SALLE :

Le bal est à Huismes le 12 janvier

A 11H aménagement de la salle, tout le monde est convié. Prévoir un petit sucré-salé pour le repas de midi

Ouverture des portes entre 13h15 et 13h30 suivant l’arrivée des danseurs

INSCRIPTIONS

Coco a déjà reçu 100 réservations, mais manquait Benais Ligré et Avoine.

Organisation du bal

Le prix d’entrée est fixé à 6€, prix maximum pour le SACEM, sans avoir droit à rien

Il est prévu de servir des parts de galette. Comme elles ne sont pas gratuites (comprise dans le prix d’entrée) on part pour une centaine de parts à vendre. Pierrot s’occupe de commander les galettes au Leclerc.

Les prix de vente :

* 1 part de galette 🡪 1,50€
* 1 part de galette +1 verre de cidre 🡪 2,00€
* 1 verre de cidre 🡪 1,00€

SACEM

La SAEM est informée de la tenue d’un bal country à Huismes. C’est la secrétaire de l’uSEab qui a fait la déclaration. On verra par la suite comment çà se passe

SONO

Pierrot doit récupérer la sono qui est tombée en panne lors du dernier bal la sono, mais ne sera là que vers 11h30 pour l’installer.

ACHATS :

Thierry et Alain s’occuperont des courses, en principe samedi matin. On se servira du Rex des autres années pour faire les acquisitions.

Le secrétaire Le Président

Alain Lannelongue Pierre Pagan